PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU CONSEIL GENERAL

La forêt de la Comté

L'étang du Pacage

La vallée glaciaire du Fossat

La tourbière de Jouvion

Le lac des Bordes

La pessière de la Montagne du Mont

Le bec de Dore

La vallée alluviale de Joze à Maringues

Un **Espace Naturel Sensible** (ou ENS) est un site **« *naturel, menacé, rendu vulnérable par des perspectives d'urbanisation, de développement économique, par des risques de pollution, voire par une fréquentation touristique importante ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon* ».**

La politique ENS du Puy-de-Dôme

En 1994, le Conseil général du Puy-de-Dôme se dote d'une nouvelle compétence (optionnelle) « Espace Naturel Sensible » avec deux objectifs :

- protéger les milieux, les paysages et les espèces floristiques et faunistiques présentant un enjeu patrimonial ;
- aménager les sites à des fins d'ouverture au public et de pédagogie à l'environnement.

Il mène, depuis, aux côtés de partenaires locaux, des actions de préservation et de valorisation de milieux et espèces singuliers.

Un fonds de compensation en permet le financement: sur chaque permis de construire, le Département prélève une taxe affectée, entre autres, aux espaces naturels sensibles.

Cette politique repose notamment sur une maîtrise foncière. En 2000, le Conseil général effectue l'achat de son premier site.

Au fil des années, le Conseil départemental devient propriétaire de plusieurs sites naturels considérés comme prioritaires (site menacé, fragile et/ou accueillant des espèces remarquables).

Ce réseau compte 8 sites labellisés ENS d'initiative départementale répartis sur l'ensemble du département, de nature variée (zones humides, sites géologiques et/ou forêts) dont le plus emblématique est la Forêt de la Comté, accueillant la Maison des Espaces Naturels.

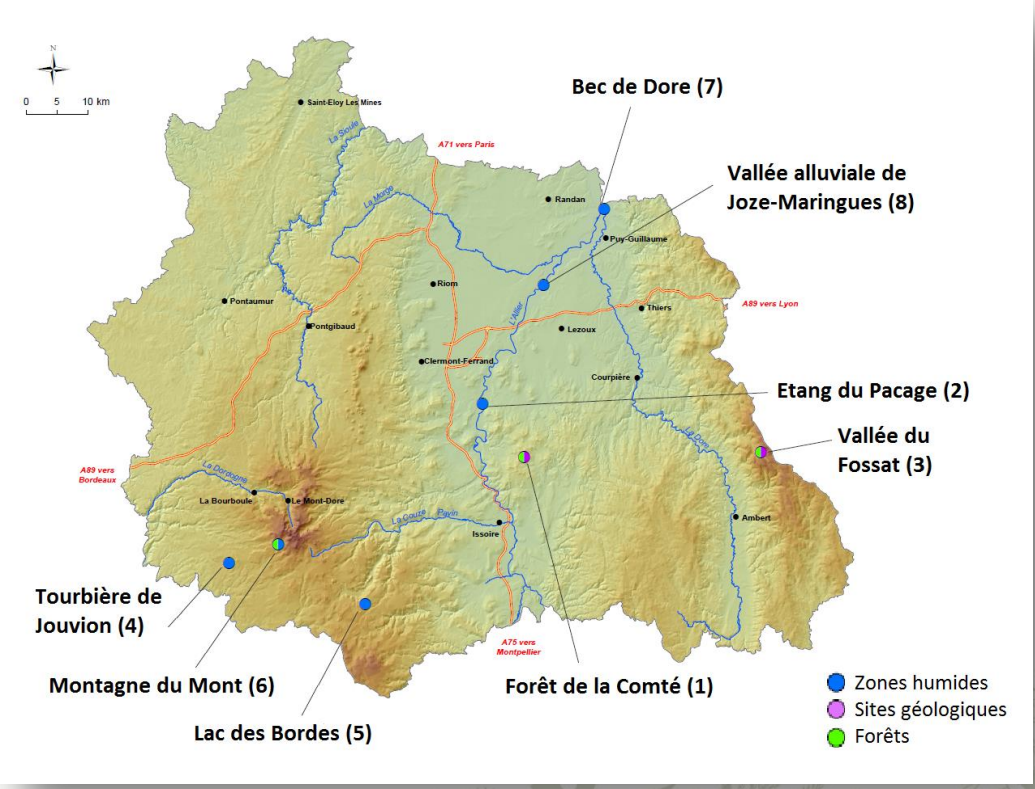

Le plan de gestion des ENS

Après achat du site labellisé ENS, des inventaires floristiques et faunistiques sont réalisés afin d'avoir une connaissance précise du site.

Ce travail est un préalable à la rédaction du plan de gestion quinquennal qui définit les objectifs de gestion et les actions à mener sur le court et long termes. Après 5 ans, un bilan est réalisé pour savoir si les objectifs du plan ont été atteints ou s'il est nécessaire de rectifier les orientations prises.

Grande Astrance

Azuré des orpins

Ouverture au public

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme s'engage également dans l'éducation de toutes les générations pour inciter à la préservation du patrimoine naturel, en mettant en place sur ses sites des sentiers, panneaux d'interprétation et observatoires. Il propose aussi des animations « tout public » et scolaires accompagnées par des naturalistes.

La forêt de la Comté

La plus grande chênaie préservée du département

Délimitée à l'ouest par la vallée de l'Allier et à l'est par les plateaux granitiques du Livradois, cette forêt emblématique (la plus grande chênaie d'Auvergne) est le premier site acquis au titre des ENS.

Localisation: Sallèdes
Année de la première acquisition : 2000
Surface acquise à ce jour : 613 ha
Type de milieux : forêt
Gestionnaire : Ligue pour la Protection des Oiseaux
Statuts de protection: ZNIEFF de type 1 et 2
Natura 2000 «Comté d'Auvergne, Puy St Romain »

Campanule

Scille à deux feuilles

La forêt s'étale sur diverses buttes appartenant au plus ancien ensemble volcanique d'Europe (-22 Ma) tels que le Pic du Cheix Blanc (817 mètres d'altitude), le Pic de Dimond (734 m) ou le Pic des Fleurides (676 m).

La diversité des milieux et des habitats (peuplements forestiers variés, forêts de ravin, forêts alluviales résiduelles, pelouses pionnières sur dômes rocheux….) fait de la forêt de la Comté l'un des massifs auvergnats les plus diversifiés et les plus riches floristiquement.

Lys Martagon

On y trouve entre autres le Géranium noueux, espèce montagnarde qui atteint dans cette forêt sa limite nord sur le territoire national. Et quatre espèces protégées : le Lys martagon, l'Oeillet superbe, l'Anémone pulsatille et la Céphalanthère rouge (orchidée rare).

Anémone pulsatille

Céphalanthère rouge

Cette richesse floristique se double d'une richesse faunistique remarquable aussi bien pour la grande faune sauvage (chevreuils, sangliers, renards) que pour les petits mammifères (chauves-souris dont le Murin de Daubenton), les oiseaux (Bondrée apivore, Milan royal, Pic mar), les insectes ou encore les amphibiens comme la Salamandre tachetée ou le Sonneur à ventre jaune, espèces considérées comme rares et menacées en France.

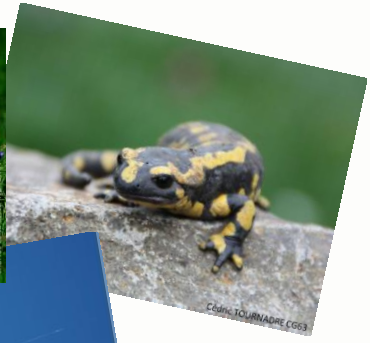

Salamandre tachetée

Murin de Daubenton

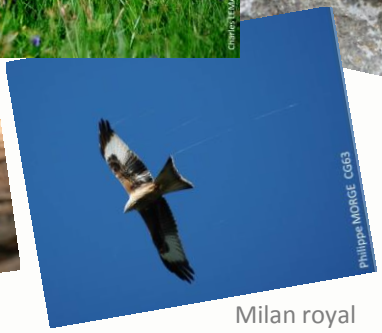

Milan royal

L'histoire connue de la forêt de la Comté remonte au XIIIème siècle. Des propriétaires prestigieux se sont succédés: Catherine de Médicis (1547), Louis XIV qui échange la Comté en 1651 à Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, et Adélaïde-Eugénie-Louise d'Orléans (1822).

Les équipements

Dédié à la préservation du patrimoine naturel et à la pédagogie environnementale, la Maison des Espaces Naturels accueille depuis 2008 de nombreux groupes intéressés par la nature, des animations pour les scolaires, des expositions temporaires (ouvertes au public tous les mercredis après-midi) ainsi que des évènements comme « Tous à la Comté » ou la Nuit de la Chouette.

4 circuits de randonnées balisés dont 1 parcours géologique (bleu) et 1 arboretum (violet) + 1 parcours d'orientation

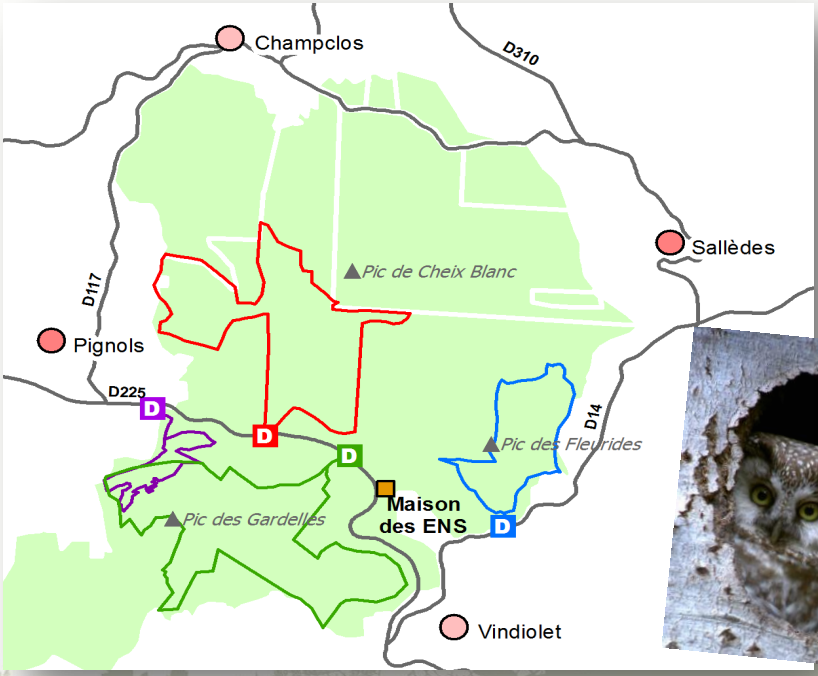

Chouette de Tengmalm

L’étang du Pacage

Un espace naturel aux portes de Clermont

Au creux du méandre de « Gondole », en rive droite de l’Allier, à moins de 15 km du cœur de l’agglomération clermontoise, l’étang du Pacage est propice à la découverte des richesses naturelles des zones humides.

Sur ces deux anciennes gravières réhabilitées, la nature retrouve peu à peu ses droits. La première, encore en eau, dont certaines berges ont été remaniées, accueille désormais de belles phragmitaies. La seconde, aujourd’hui remblayée, est constituée d’une prairie où se développe une végétation parsemée de quelques bouquets et alignements d’arbres. Ces deux ensembles sont bordés de forêt alluviale composée essentiellement de saules, de chênes et de peupliers.

Localisation: La Roche-Noire
Année de la première acquisition : 2002
Surface acquise à ce jour : 18 ha
Type de milieux : zone humide (val d’Allier)
Gestionnaire : LPO Auvergne
Statuts de protection : ZNIEFF de type 2 et Natura 2000 « Val d’Allier entre Jumeaux-sur-Alagnon et Pont-du-Château »

Lézard vert

Ce site a été fortement dégradé par des années d'exploitation de matériaux alluvionnaires. Pour restituer un fonctionnement naturel du site, le Conseil départemental a mis en œuvre depuis 2004, d'importants travaux de génie écologique…

Grenouille verte

… grâce auxquels, de nombreuses espèces et habitats, également favorisés par la proximité de la rivière Allier, sont aujourd'hui de retour sur les zones aménagées à leur intention : berges en pente douce, vasières, îles et hauts fonds… Plusieurs année d'une gestion appropriée ont permis à la flore et à la faune de recoloniser progressivement cet étang.

Alors que 18 espèces seulement de libellules étaient connues sur le site en 2003, elles sont aujourd'hui près de 30 à le fréquenter. Dans le même temps, le nombre d'espèces d'oiseaux observés sur l'étang du Pacage est passé de 62 à 126 !

Certaines libellules plutôt courantes comme l’Orthétrum à stylets se sont bien implantées et viennent aujourd’hui s’y reproduire en nombre. D’autres beaucoup plus rares en Auvergne, à l’image de la Cordulie à corps fin ou du Sympétrum à nervures rouges, sont observées épisodiquement sur le site.

Odonate

Orme lisse

Héron cendré

Les oiseaux « star » de cet étang sont sans nul doute le Milan noir et le Héron cendré. Il accueille aussi d’autres espèces fréquentant régulièrement les espaces ouverts (berges de l’étang et de l’Allier) : des Sternes Pierregarin, pour lesquelles a été installée une île artificielle sur l’étang en vue de leur nidification, le Grèbe huppé (plongeur remarquable) et le Foulque macroule, récemment arrivé sur le site.

L’étang du Pacage est attenant au projet Ecopôle val d’Allier dont l’objectif est double : redonner des caractéristiques naturelles à d’anciennes gravières afin de favoriser la fréquentation par la faune et en particulier les oiseaux ; développer des aménagements nécessaires à l’accueil du public dans une optique de découverte des zones alluviales et de sensibilisation à la préservation de ces biotopes et espèces associées. L’étang du Pacage s’inscrit donc dans la continuité, physique et cohérente, de ce projet.

Les équipements

Deux observatoires, complétés par des panneaux d’informations, sont installés à l’ouest et au sud de l’étang,. Au plus près des oiseaux, et au fil du sentier du Milan noir, ils vous permettront de capter des moments forts de la vie de ces animaux sauvages, qu’ils soient discrets, fidèles au site ou simples estivants !

La vallée glaciaire du Fossat

Un bel héritage de l'âge de glace

Installé au cœur d'une grande faille de direction nord-ouest/sud-ouest à plus de 1 200 mètres d'altitude, ce site recèle un patrimoine naturel exceptionnel. Envahie et remodelée par les glaciers il y a plus de 100 000 ans, la vallée du Fossat forme un ensemble cohérent de 400 ha.

Localisation: Job
Année de la première acquisition : 2000
Surface acquise à ce jour : 100 ha
Type de milieux : forêt, zone humide, milieux ouverts
Gestionnaire : PNR Livradois-Forez et Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne
Statuts de protection: Natura 2000 « Monts du Forez », ZNIEFF, site classé du « Haut Forez central »

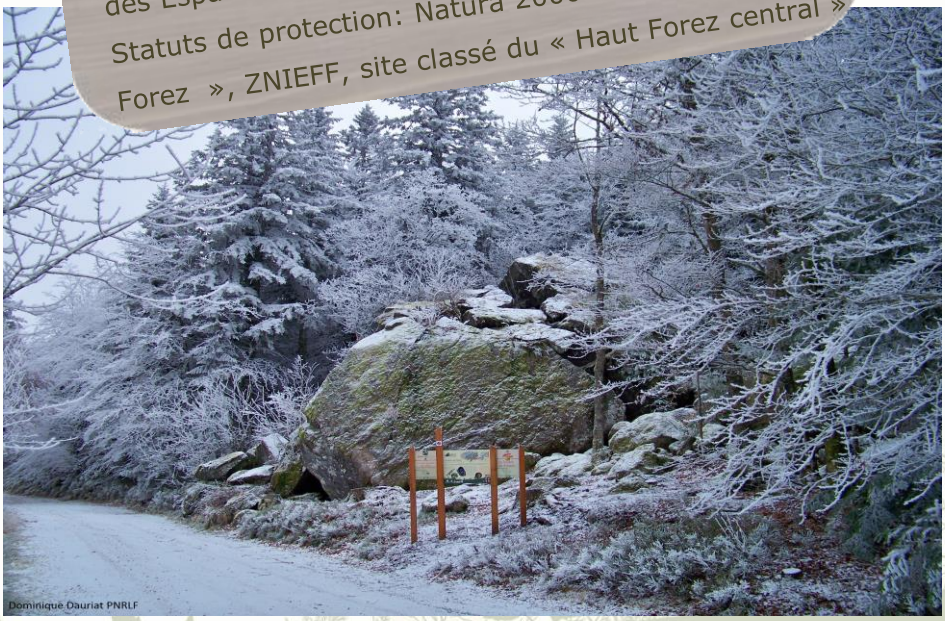

La vallée glaciaire du Fossat recèle un potentiel écologique fort grâce à son contexte géomorphologique et sa topographie. Une grande diversité de milieux s'échelonne du fond de la vallée jusqu'aux Hautes-Chaumes.
La pluralité des habitats et la richesse en espèces qui en découle, en font un site typique des monts du Forez.

Barbastelle

Le bas de la vallée fermé par une plantation d'épicéas a fait l'objet d'une coupe à blanc en 1999, suivie de travaux de remise en état afin d'ouvrir le paysage et de retrouver les pâturages qui occupaient tout le fond de la vallée au début du XXème siècle.

Les vieilles sapinières sont maintenues là où la présence d'arbres vieillissants est favorable à de nombreuses espèces dites « cavernicoles » : pics pour les oiseaux, chauves-souris pour les mammifères, scarabées pour les insectes.

Des interventions respectueuses des sols élimineront petit à petit les plantations d'épicéas.

La vallée glaciaire du Fossat

En fond de vallon, le milieu est maintenu ouvert grâce au pâturage extensif de quelques génisses Salers appartenant à un agriculteur de la région. Depuis, le site est recolonisé par diverses espèces de fleurs et de hautes plantes herbacées, très prisées des insectes (comme le papillon Damier de la succise).

Grand damier

Grassette

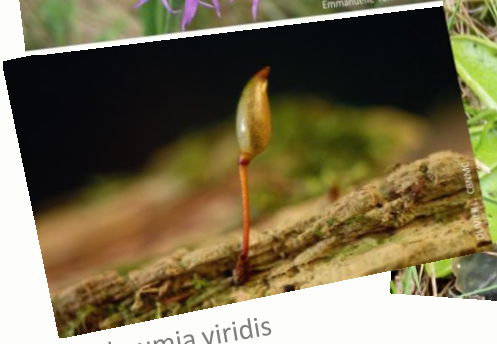

Buxbaumia viridis

Préservé par des pratiques humaines respectueuses, cet ENS présente un grand intérêt botanique avec 17 espèces protégées telles que la Drosera ou la Buxbaumie verte, une mousse très rare. Il se caractérise aussi par la présence de plantes carnivores comme la Grassette.

Les équipements

Des sentiers de randonnée dont la « PR » de la Croix du Fossat traversent la vallée.

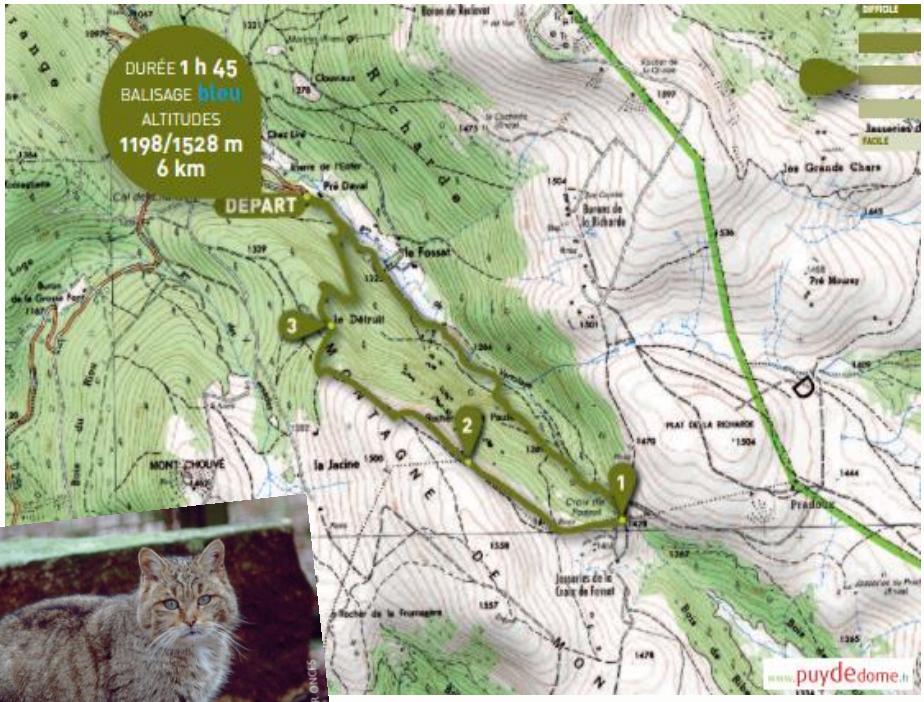

source : site internet de Planète Puy-de-Dôme

Chat forestier

Un panneau d'entrée de site et deux « amphithéâtres » (constitués petits blocs morainiques en arc de cercle) permettent aux promeneurs de prendre la mesure de la richesse et de la beauté de cette vallée exceptionnelle.

La tourbière de Jouvion

Un haut marais évolué, à restaurer et à préserver

Située à 1 020 mètres d'altitude au cœur de l'Artense, cette tourbière est nichée au creux d'une dépression glaciaire en bordure de coulée volcanique provenant du Massif du Sancy.

Localisation: Saint-Donat

Année de la première acquisition : 2004

Surface acquise à ce jour : 7,6 ha par le département et 3,3 ha par la commune de St Donat

Type de milieux : zone humide

Gestionnaire : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Statuts de protection : ZNIEFF type 1 et Natura 2000 «Artense »

Machaon

Les tourbières participent à la régulation de la ressource en eau et abritent une faune et une flore particulières, rares et parfois menacées. Or, seules 20% des tourbières d'Auvergne restent à ce jour dans un bon état de conservation (données 2007 du réseau tourbières d'Auvergne).

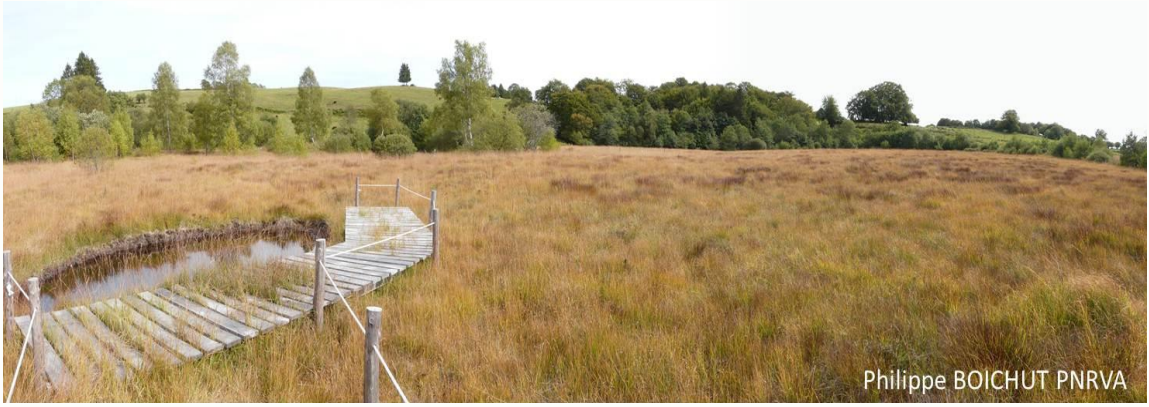

Site fragile à forte valeur patrimoniale, la tourbière de Jouvion recèle des habitats d'intérêt européen, 21 espèces remarquables et/ou protégées. Afin de préserver son intérêt écologique, le site fait l'objet d'un partenariat entre le Conseil départemental et la commune de Saint-Donat au titre des ENS.

Exploitée pour l'élevage ou pour extraire de la tourbe de chauffage, cette tourbière avait été dégradée. Sa restauration conservera un paysage ouvert composite (mosaïque de milieux) et de favorisera l'entomofaune (insectes).

Depuis la réalisation de travaux de génie écologique et une gestion agro-pastorale respectueuse des espèces patrimoniales via un pâturage extensif, la biodiversité s'est considérablement accrue. De nombreuses espèces ont colonisé les mares creusées : araignées, oiseaux, libellules, plantes, mousses… plus de 640 espèces ont été recensées !

Drosera rotundifolia

gentiane des marais

Azuré des mouillères

Ecosystème mystique froid et humide, mélange incertain de terre et d'eau, la tourbière de Jouvion abrite des espèces devenues spécialistes comme la drosera à feuilles rondes, plante carnivore emblématique de ce milieu (espèce protégée).

Cette tourbière est aussi une station importante pour l'Azuré des mouillères, papillon au cycle biologique complexe. En effet, le développement de ce dernier est étroitement lié à la présence de la Gentiane des marais et d'une fourmi du genre Myrmica.

Au vu de la fragilité des écosystèmes tourbeux, l'Azuré des mouillères est menacé : si la gentiane ou la fourmi dont il dépend disparaissaient, l'Azuré disparaitrait aussi. La tourbière de Jouvion est un véritable refuge pour cette espèce au cœur du Parc naturel régional des Volcans.

Les équipements

Le site bénéficie d'un petit sentier de découverte « le Sentier de l'Azuré » relayé par un PR. En libre accès, le parcours propose 4 panneaux d'information. Il longe les zones humides et introduie le visiteur sans nuisance au cœur de la tourbière. Une dépression a été creusée à des fins scientifiques et pédagogiques pour observer la vitesse de recolonisation de ce nouveau milieu par la faune et la flore. Les libellules sont les plus ravies de cette expérience !

Odonate

Le lac des Bordes

Un joyau à conserver

Perché à 1 186 mètres d'altitude entre la Couze de Valbeleix au nord et la vallée de Rentières au sud-est, ce site offre une vue magnifique sur le Massif du Sancy.

Localisation: Compains
Année de la première acquisition : 2007
Surface acquise à ce jour : 14 ha
Type de milieux : zone humide
Gestionnaire : PNR des Volcans d'Auvergne
Statuts de protection: Natura 2000 « Cézallier sud »,
ZNIEFF de type 1 « Lac des Bordes »

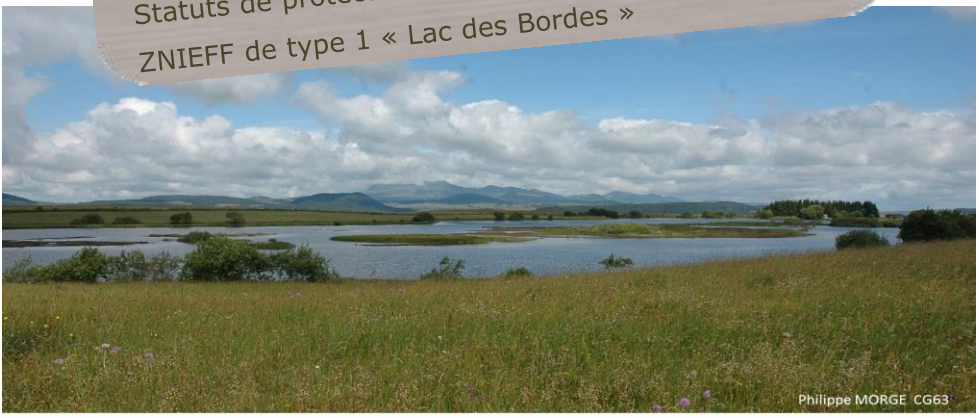

Le paysage est typique du Cézallier : un plateau ouvert avec une vue à 360 degrés, légèrement vallonné, composé de pâtures et de prairies de fauche. Au point le plus bas se situe une zone humide : le lac des Bordes, formé au XVIIème siècle par la création d'une digue, afin d'accueillir une pisciculture.

La gestion de ce site consiste essentiellement à préserver la qualité de l'eau du bassin versant et à assurer sa quiétude. Cet ENS est considéré depuis 1999 par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne comme l'une des 17 tourbières de premier ordre au niveau régional. Afin de maintenir intactes ces richesses, des abreuvoirs ont été mis en place pour limiter l'abreuvement direct de bovins au lac et éviter ainsi le piétinement des berges.

Le lac des Bordes possède un très grand intérêt patrimonial grâce à la présence de différents milieux tourbeux (stades pionniers lacustres aux hauts marais évolués) sur lesquels poussent de nombreuses espèces d'intérêt européen : la Ligulaire de Sibérie (relique de la dernière glaciation), la Scheuchzérie des tourbières et l'Andromède à feuilles de polium.

Andromeda polifolia

Ligulaire de Sibérie

Scheuchzeria palustris

Ce cortège floristique s’accompagne de plusieurs espèces d’insectes dont l’Agrion à lunules, une libellule rarissime en France.

Limicole

Agrion à lunules

Philomachus pugnax

combattant varié

Quelques oiseaux nicheurs sont présents. Cependant, l’intérêt majeur du site réside dans sa capacité d'accueil d'oiseaux migrateurs, surtout en automne. Parmi ceux-ci, les limicoles sont bien représentés , comme le Courlis cendré.

Plus d’une centaine d'espèces ont été observées, parmi lesquelles quatre migratrices d’intérêt patrimonial sur le site : le Bécasseau minute, le Busard des roseaux, le Chevalier sylvain et le Combattant varié.

A proximité du lac, le hameau de Brion est connu pour ses foires aux bestiaux. Depuis le Moyen-Age, plusieurs foires sont organisées chaque été sur la place du foirail en contrebas de la motte de Brion. Au sommet de celle-ci, on devine les vestiges d'un château ainsi que ceux d'un village.

Loutre

Les équipements

Deux panneaux d'information aux abords du lac . A moins de 250 mètres du site, passe le GR 30 « Tour des volcans et lacs d'Auvergne ». En outre, un PR dit « Randonnée de Jassy », traverse le hameau de Brion.

La pessière
de la Montagne du Mont

Un paysage à restaurer

Située à 1 300 mètres d'altitude, dans la Vallée de la Fontaine Salée au cœur de la Réserve naturelle nationale (RNN) de Chastreix-Sancy, la parcelle de la Montagne du Mont est une plantation d'épicéas âgée de 55 ans, surplombée par le Puy de Sancy, le Mont Redon et le Puy Gros.

Localisation: Chastreix
Année de la première acquisition : 2001
Surface acquise à ce jour : 46 ha
Type de milieux : forêt
Gestionnaire : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Statuts de protection :
ZNIEFF de type 1 et 2,
site classé de la Fontaine Salée,
RNN de Chastreix-Sancy

Chamois

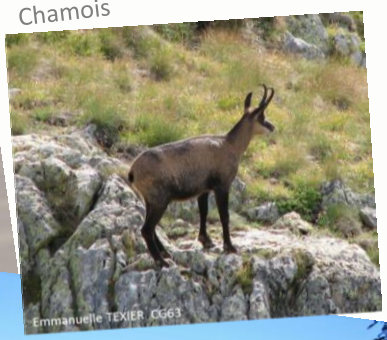

Ce versant offre un paysage ouvert, dominé par des forêts à caractère spontané (hêtraies), des landes montagnardes, des prairies pâturées et des tourbières. C'est une région au patrimoine naturel exceptionnel.

Marmotte (à proximité du site)

Dans ce contexte, la plantation d'épicéas – ou pessière - de la Montagne du Mont contraste dans le paysage. L'enjeu pour le Conseil départemental et la Réserve naturelle nationale est de lui redonner un caractère naturel tout en respectant les milieux très riches qui l'entourent.

Ainsi, d'importants travaux forestiers sont entrepris afin d'ouvrir cette plantation. Le but est de permettre une meilleure intégration paysagère, puis, de favoriser la régénération naturelle du hêtre. Ces travaux forestiers emploient des techniques innovantes (technique du câble-mât) afin de préserver les sols fragiles et les tourbières présentes sur ce site. Cette vaste restauration expérimentale s'étale sur 32 ans et vise à atteindre des résultats sur le long terme (100 ans !)

La végétation est assez pauvre au sein du peuplement, mais deux clairières et les limites de la parcelle recèlent un cortège floristique remarquable avec de nombreuses mousses et lichens, ainsi que des espèces typiquement montagnardes, rares en Auvergne, comme la Canneberge commune ou le Saule des Lapons.

Moiré

Canneberge

Grenouille rousse

La richesse faunistique est essentiellement constituée d'oiseaux (Merle à plastron, Bec-croisé des sapins, Grimpereau des bois), d'amphibiens (Grenouille rousse), ou encore d'insectes (papillon Moiré lustré; Cuivré de la bistorte, espèce relique glaciaire rare, dépendante de sa plante hôte, la Bistorte qui se développe dans les tourbières).

Les équipements

Un sentier pédestre et équestre ainsi qu'une piste de ski de fond traversent l'ENS de la Montagne du Mont, pour atteindre la Fontaine salée. En outre, le site est parfaitement identifiable depuis les crêtes du Sancy. Un buron, au cœur de la plantation, témoigne de pratiques humaines pastorales.

Travaux forestiers au cœur de la plantation d'épicéas pour sa restauration écologique et paysagère

Alouette

Le Bec de Dore

Un écrin de nature préservé

Le Bec de Dore ou confluence des rivière Dore et Allier est à la limite entre les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Ce site est connu depuis des décennies par les naturalistes pour sa richesse et son importance patrimoniale.

Localisation: Ris
Année de la première acquisition : 2001
Surface acquise à ce jour : 68 ha
Type de milieux : milieu alluvial
Gestionnaire : Ligue pour la Protection des Oiseaux
Statuts : ZNIEFF de type 1 et 2 ; Natura 2000 « Zones alluviales de la confluence de Dore-Allier » et « Val d'Allier Saint-Yorre / Joze »

fauvette à tête noire

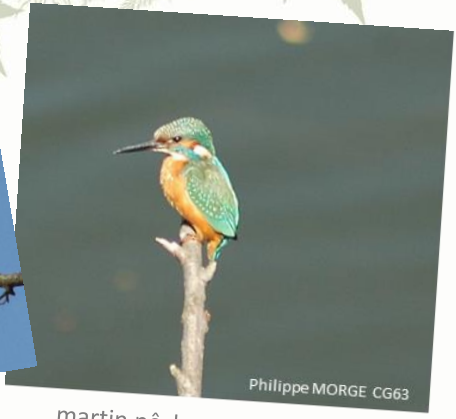

martin pêcheur

Le site, et plus largement l'axe Allier, est considéré comme un corridor « refuge » pour une flore et une faune remarquables en formant une trame bleue (réseau écologique et paysager créé par un cours d'eau). Ainsi, malgré sa taille réduite, les caractéristiques actuelles du Bec de Dore en termes de variété et de qualité d'habitats lui confèrent une valeur écologique très intéressante.

Les ornithologues connaissent depuis longtemps ce site : sa tranquillité favorisée par son isolement, attire de nombreux oiseaux. Depuis 1980, 175 espèces ont été observées sur ce secteur !

Le Bec de Dore accueille des espèces dépendantes des ripisylves (Milan noir et Héron cendré) et des rivières (Fauvette à tête noire et Martin-pêcheur, espèce indicatrice de la bonne qualité d'un milieu aquatique).

La richesse de cette zone inondable est en partie liée à sa faible fréquentation humaine. D'ailleurs, cet ENS enclavé ne se prête guère à l'accueil du public.

L'accès au site est donc limité. Néanmoins, afin de répondre aux objectifs de sensibilisation dévolus aux ENS, quelques actions (sorties pédagogiques, balades natures…) sont réalisées pour permettre une découverte illustrée du fonctionnement de la dynamique fluviale. Le public est également invité à découvrir ce site par l'extérieur. Des panneaux d'information situés sur les rives opposées de la Dore (commune de Ris) et de l'Allier (commune de Mons) facilitent la lecture du site.

Le Val d'Allier
de Joze à Maringues
Les méandres de l'Allier

Toujours sur l'axe Allier, au sud du Bec de Dore (à une quinzaine de kilomètres), la vallée de Joze à Maringues est l'un des plus intéressants secteurs du Puy-de-Dôme en matière de dynamique fluviale et de milieux naturels. Mais il est également l'un des plus complexes à gérer en raison de la présence de certains aménagements, du micro parcellaire et de la multiplicité des acteurs. Ainsi, cet ENS est resté peu aménagé.

Année de la première acquisition : 2001
Surface acquise à ce jour : 2,7 ha (+ 48 ha acquis ou en convention par CEN Auvergne)
Type de milieux : zone humide (val d'Allier)
Gestionnaires : LPO et Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne
Statuts de protection: ZNIEFF de type 1 et 2, Natura 2000 « Val d'allier Saint Yorre-Joze », Programme Loire Nature

Aigrette

Grenouille verte

Cet ENS est inscrit au programme plan Loire grandeur nature avec l'objectif de préserver les sites naturels remarquables de la Loire et de ses affluents. Il totalise une cinquantaine de projets (5 dans le Puy-de-Dôme) dont Joze-Maringues. Cette zone d'intervention concerne 14 km de cours d'eau et couvre 880 ha.

Le site se présente comme un couloir refuge pour une flore et une faune remarquables, face aux grandes étendues cultivées riveraines.

Creu Berau La Bresle (Crevant-Laveine)

Dans une ambiance forestière mêlée de bras-morts et de clairières, il représente l'un des rares sites sauvages accessibles du secteur. Les essences forestières de la forêt alluviale (peuplier noir, frêne commun, saule blanc…) hébergent une faune associée (coléoptères, oiseaux comme les Pics, Milans noirs…).

La présence de quelques bras-morts, d'anciennes petites gravières, et de la rivière à proximité permet de cerner l'évolution du cours de l'Allier et des activités humaines associées (batellerie, bacs, pâturage …). Quelques traces anciennes de l'activité de batellerie sont visibles et progressivement laissent place à des espaces plus sauvages.

Lucane cerf volant

Les équipements

Sentier de découverte se prolongeant par un circuit de petite randonnée "Au fil de l'Allier", panneaux d'information (La Bresle).

Les ENS d’initiative locale

Lathrée Clandestine

Afin d'étendre la politique de protection du patrimoine naturel, le Conseil départemental accompagne et subventionne depuis 2005 les communes et communautés de communes désirant acquérir une partie de leur territoire afin d’en assurer leur sauvegarde. On dénombre ainsi 13 ENS dits d’initiative locale.

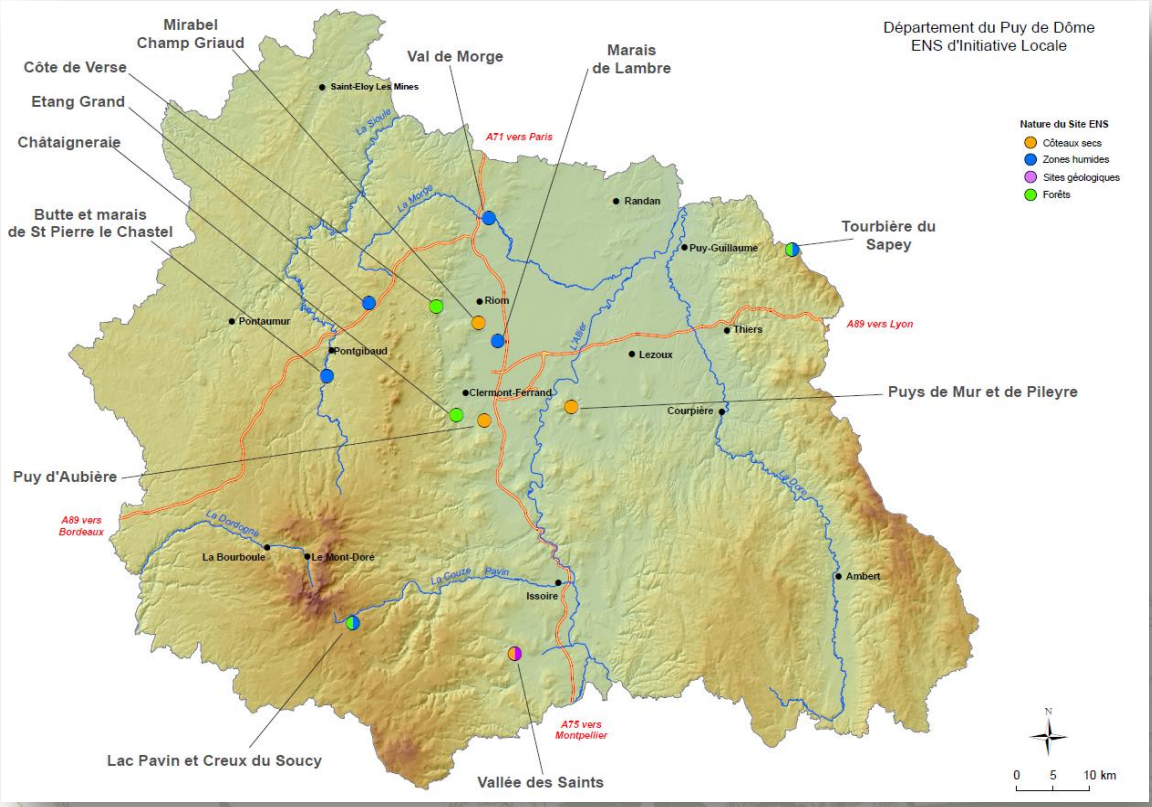

RESPECTEZ LA NATURE !

Ne laissez aucun détritus sur votre passage.

Observez sans approcher trop près la faune sauvage, pour ne pas la perturber.

Veuillez tenir vos chiens en laisse.

Admirez les plantes sans les cueillir pour qu'elles ne disparaissent pas.

Et belles découvertes de nos richesses naturelles !

www.puydedome.fr **Rubrique Environnement**

Mise à jour novembre 2015